

# Fonds Fidelity Obligations canadiennes

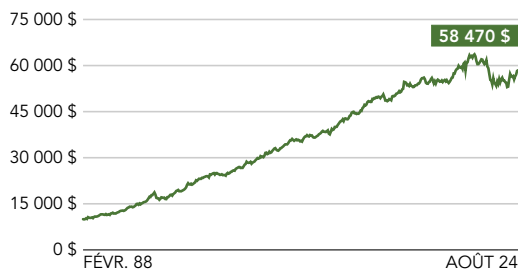
## RENDEMENT (SÉRIE B)

AU 30 SEPTEMBRE 2024

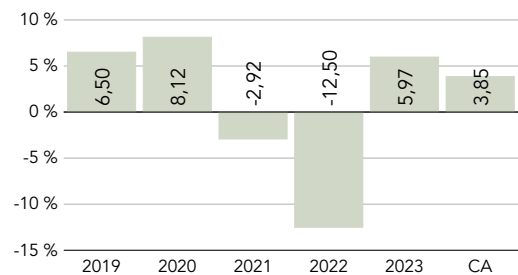
### Rendement par période standard

	FONDS
1 mois	1,76
3 mois	4,29
6 mois	5,17
1 an	12,26
3 ans	-0,85
5 ans	0,02
10 ans	1,50
15 ans	2,36
20 ans	2,97
Depuis la création	4,98

### Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création<sup>1</sup>



### Rendement par année civile



### Classification du risque



La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

## CINQ PRINCIPAUX ÉMETTEURS DU TRIMESTRE

AU 30 JUIN 2024

Gouvernement du Canada	
Province de l'Ontario	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	
Province de Québec	
Province de l'Alberta	
<b>Nombre total d'émetteurs</b>	<b>168</b>
<b>Cinq principaux émetteurs – Total</b>	<b>41,9 %</b>

## RÉPARTITION

AU 31 AOÛT 2024

COMPOSITION DE L'ACTIF <sup>2</sup> (%)	MOIS EN COURS
Obligations canadiennes	92,8
Obligations étrangères	4,8
Liquidités et autres	1,4
Obligations à rendement élevé	1,1
COMPOSITION SECTORIELLE (%)	
Obligations de sociétés canadiennes	34,1
Obligations de provinces canadiennes	30,1
Obligations fédérales canadiennes	18,2
Obligations d'organismes publics canadiens	8,7
Obligations de municipalités canadiennes	1,6

## Stratégie du fonds

### La gestion active au service de la préservation de la valeur

Le Fonds Fidelity Obligations canadiennes recèle un potentiel de rendement supérieur à la moyenne en faisant appel à une démarche de placement rigoureuse, qui vise à procurer une valeur ajoutée essentiellement par le biais de la sélection des titres et de stratégies liées à la courbe de rendement, sans chercher à anticiper la tendance des taux d'intérêt.

## Renseignements sur le Fonds

### Gestionnaires de portefeuille

Lee Ormiston  
Sri Tella

### Date de création

1<sup>er</sup> février 1988

### VL – Série B

13,35 \$ (au 30 septembre 2024)

### Actif combiné (toutes les séries)

723,9 millions \$  
(au 31 août 2024)

### Ratio des frais de gestion – Série B

1,26 % au 31 décembre 2023

1 Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit. 2 Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures/inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %.

© 2024 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR LLC.



Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit.